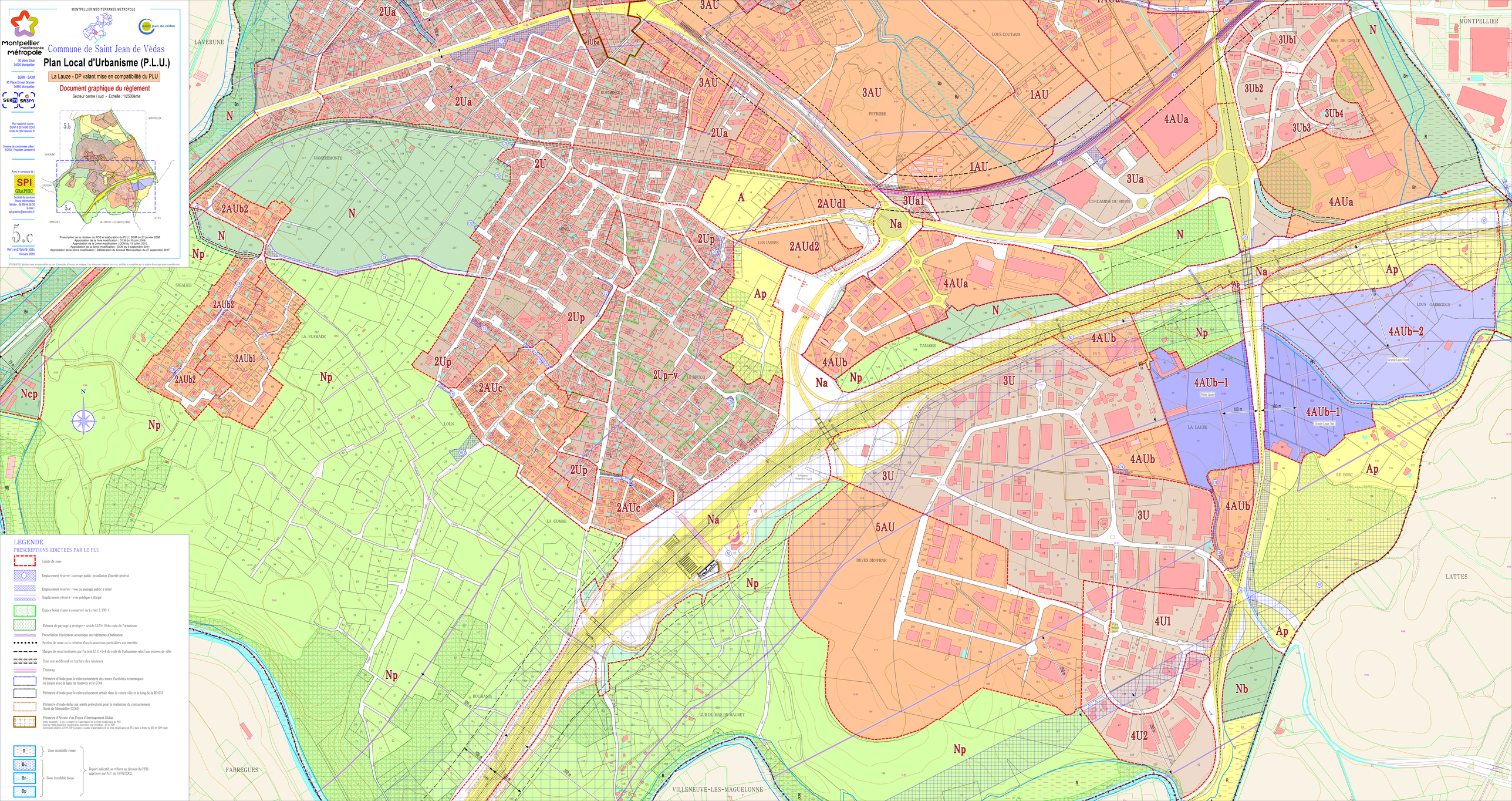
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE
Montpellier méditerranée métropole
50 place Zeus
34000 Montpellier
SERM - SA3M
45 Place Ernest Granier
34960 Montpellier
Commune de Saint Jean de Védas
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
La Lauze - DP valant mise en compatibilité du PLU
Document graphique du règlement
Secteur centre / sud - Echelle : 1/2500ème
Plan cadastral source : DGFIP 0 2019-DGF CC43
Droits de l'Etat réservés B
Système de coordonnées utilisé : RGF93 - Projection Lambert 93
Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services Plans Informatisés
Mobile : 06.98.04.58.30
E-mail : spi.graphic@wanadoo.fr
5.c
Ref : qu270jan18_d25c
18 mars 2019
Prescription de la révision du POS et élaboration du PLU : DCM du 21 janvier 2008
Approbation de la 1ère modification : DCM du 30 juin 2009
Approbation de la 2ème modification : DCM du 13 juillet 2010
Approbation de la 3ème modification : DCM du 6 septembre 2011
Approbation de la 4ème modification : Délibération du Conseil Métropolitain du 27 septembre 2017
SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réservés tous vos, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant reproduction.
LAVERUNE
MONTPELLIER
LOUS COUTAUX
MAS DE GRILLE
PEYRIERE
MAMEREMONTE
SIGALIES
LA FLAMADE
LOUN
LA COMBE
LES JASSES
TAMARIS
CONDAMINE DU REPOS
LOUS GARRIGOUS
LA LAUZE
LE BOSC
DEVES DENPENE
ROUMANIS
GUE DU MAS DE MAGRET
FABREGUES
VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
LATTES
LEGENDE
PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU
Limite de zone
Emplacement réservé : ouvrage public, installation d'intérêt général
Emplacement réservé : voie ou passage public à créer
Emplacement réservé : voie publique à élargir.
Espace boisé classé à conserver ou à créer L.130-1
Elément de paysage à protéger - article L151-19 du code de l'urbanisme
Prescription d'isolement acoustique des bâtiments d'habitation
Section de route ou la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
Marges de recul instituées par l'article L111-1-4 du code de l'urbanisme relatif aux entrées de ville.
Zone non aedificandi en bordure des ruisseaux
Tramway
Périmètre d'étude pour le réinvestissement des zones d'activités économiques en liaison avec la ligne de tramway et le COM
Périmètre d'étude pour le réinvestissement urbain dans le centre ville et le long de la RD 613
Périmètre d'étude défini par arrêté préfectoral pour la réalisation du contournement Ouest de Montpellier (COM)
Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global
Zone inondable rouge
Zone inondable bleue
Report indicatif, se référer au dossier du PPRI approuvé par A.P. du 14/02/2002.
2Ua
3AU
1Uba
2U
2AUb2
2AUb1
2AUc
2Up
2Up-v
2AUd1
2AUd2
3Ua1
3Ua
1AU
4AUa
4AUb
4AUb-1
4AUb-2
3U
5AU
4U1
4U2
3Ub1
3Ub2
3Ub3
3Ub4
N
Np
Na
Ap
Nb
Ncp
A